



# Infirmier.ère Puériculteur.rice

*Postes transversaux – 2 CDI – Temps plein – Rennes – poste à pourvoir dès que possible, au plus tard en septembre 2022.*



Créée en 2003, l'Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS) est une association d'éducation populaire qui promeut le pouvoir d'agir des habitant.e.s. Son action se déploie au sein des 6 Centres Sociaux des quartiers rennais (Ty-Blosne, Ker Yann - Villejean, Maurepas, Carrefour 18, Cleunay, Champs Manceaux) et grâce à des équipes pluridisciplinaires. Actrice reconnue de l'action sociale citoyenne, l'ARCS agit en coopération – habitant.e.s, bénévoles, salarié.e.s, partenaires – pour renforcer les solidarités et le lien social dans les quartiers prioritaires rennais.

L'accueil Petite Enfance constitue un des domaines d'activités principal de l'ARCS et se réalise dans le cadre des missions d'accompagnement à la parentalité des Centres Sociaux. Soutenue par la CAF d'Ille et Vilaine, la Ville de Rennes et le Conseil Départemental, l'association s'est donnée pour projet de faire évoluer ses 7 haltes-garderies en 7 petites crèches dans une logique de multi-accueils, permettant de développer plus d'accueils réguliers en réponse aux besoins des familles des quartiers.

Dans ce contexte de développement à forts enjeux, l'ARCS recherche deux Infirmier.ères Puériculteur.rices dans le but de créer une fonction transversale de remplacement et de soutien aux équipes Petite Enfance constituées d'Éducateur.rice de Jeune Enfant, d'Animateur.rice Enfance-Parentalité, d'Auxiliaire de Puériculture et d'Aide Auxiliaire.

Le temps de la mise en place d'un fonctionnement adapté aux besoins des accueils Petite Enfance de l'ARCS, le binôme d'Infirmier.ères Puériculteur.rices sera rattaché temporairement à la Direction générale de l'Association. Il/elle travaillera en lien étroit avec les Directeur.rices de Centre Social, la Direction des ressources humaines et la Coordinatrice Services à la population et sécurité des publics.

## **Le temps de la construction de cette nouvelle fonction, il ou elle contribuera à :**

- la création du poste « Infirmier.ère Puériculteur.rice » dans une logique transversale et au sein d'un binôme avec un.e autre Infirmier.ère Puériculteur.rice,
- la conception et à la mise en œuvre d'un pool de remplacement à l'échelle des 7 EAJE de l'ARCS pour assurer la continuité du service et les engagements pris auprès des familles,
- la démarche globale de déploiement des « petites crèches » dans une logique de multi-accueils et en soutien à l'insertion sociale et socio-professionnelle des parents.

## **Missions principales :**

- Organiser et assurer des remplacements au sein des EAJE de l'ARCS en complément du système de permanence (absences imprévues de courte durée) récemment mis en place et dans l'attente de recrutement en cas d'absence de plus longue durée.
- Structurer et réaliser la mission de « Réfèrent.e santé, accueil inclusif » auprès des équipes professionnelles et bénévoles des 7 EAJE de l'ARCS et en lien avec les parents des enfants accueillis.

## **Activités principales :**

- **Remplacements au sein des EAJE :**
  - Garantir l'accomplissement du projet d'établissement en lien avec le projet du Centre Social et du Projet associatif et stratégique de l'ARCS.

- Coordonner et participer à l'accueil et à l'accompagnement de l'enfant dans sa globalité.
  - Animer et encadrer l'équipe professionnelle et bénévole.
  - Accueillir, orienter et coordonner la relation aux parents.
  - Entretenir la relation avec les familles : accueil, information sur les modalités d'accueil, écoute et compréhension de la demande, conseil sur des solutions les plus adaptées, apporter un soutien à la parentalité.
  - Organiser les différents accueils (régulier, occasionnel, d'urgence) notamment en favorisant l'inclusion d'enfants en situation de handicap.
  - Impulser et soutenir la participation des parents aux réunions d'informations et aux rencontres organisées par le Centre Social et l'Association.
  - Assurer le suivi de l'équipe, apporter un appui pédagogique, repérer les difficultés, gérer les tensions, au besoin avec l'appui de la direction du Centre Social.
  - Assurer la gestion administrative, matérielle et budgétaire.
  - Garantir et anticiper l'occupation du service, effectuer l'inscription et l'admission des nouveaux enfants.
  - Constituer les dossiers administratifs, les contrats d'accueil des familles. Assurer le suivi des heures d'accueil des enfants auprès des partenaires financiers.
  - Effectuer le suivi des présences, facturer aux familles, encaisser les paiements, suivre les impayés.
  - Veiller au maintien en bon état ou renouvellement de l'équipement et des matériels.
  - Analyser et évaluer sa pratique professionnelle, participer aux temps d'analyse de pratiques, aux formations, aux journées métiers.
- **Référent.e santé, accueil inclusif, en référence au Code de la santé publique :**
    - Informer, sensibiliser et conseiller les équipes Petite Enfance en matière de santé, physique et mentale, du jeune enfant et d'inclusion des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique, afin de fournir à ces derniers un accueil individualisé et un accompagnement spécifique.
    - Travailler en collaboration avec les professionnels du service départemental de la PMI et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il/elle peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci.
    - Accompagner les équipes professionnelles et notamment les EJE dans la connaissance et le recours au Bonus Handicap et à tout autre dispositif de soutien à l'accueil d'enfants porteurs de handicap.
    - Concevoir et rédiger les protocoles de santé nécessaires au fonctionnement des EAJE de l'ARCS ; et accompagner les équipes professionnelles, dans la compréhension et la mise en œuvre de ces protocoles notamment avec l'appui des Auxiliaires de puériculture.
    - Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, aider et accompagner les équipes professionnelles dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille.
    - Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels Petite-Enfance, Enfance, Parentalité, et en lien avec les Animateur.rices - coordinateur.rices référent.e.s famille du Centre Social, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions.
    - Contribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes, en coordination avec l'EJE et en lien avec le.a Directeur.rice du Centre Social, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations.

- Contribuer, en concertation avec les EJE et en lien avec les Directeur.rices de Centre Social et la Coordinatrice Services à la population et sécurité des publics à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement, et veiller à leur bonne compréhension par les équipes.
- Procéder, lorsqu'il/elle l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande des EJE ou de la direction, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale.
- Assurer une veille réglementaire et juridique dans le domaine sanitaire et social et l'actualisation des protocoles et autres documents liés au fonctionnement des EAJE et à la responsabilité du gestionnaire.

#### **Profil attendu :**

- Savoir prendre des initiatives, être force de proposition, s'adapter aux situations dans l'urgence et l'imprévue.
- Être autonome, rigoureux et organisé dans son travail.
- Être dynamique, investi et engagé professionnellement.
- Maîtrise des techniques d'animation et de conduite de réunions.
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de bureautique.
- Capacité à être dans le conseil et dans le faire-faire sur la fonction de Référent Santé. Il ou elle ne se substitue pas à l'Auxiliaire de puériculture lors de soins.
- Connaissances de la réglementation et la législation concernant la petite enfance, en matière de protection de l'enfance et en matière d'hygiène et de sécurité.
- Connaissance du développement physique, psychique et environnemental (social et familial) de l'enfant et notamment de l'enfant en situation de handicap.
- Connaissances et intérêt pour le secteur de l'ESS.
- Être disponible, à l'écoute de l'équipe comme des familles et aux spécificités des familles fragilisées et/ou éloignées de leurs droits et de la vie sociale.

#### **Qualifications - Formation :**

Etre titulaire du diplôme d'état de puéricultrice, ou du diplôme d'infirmier et d'une qualification en matière de santé du jeune enfant ou d'une expérience de 3 ans en qualité d'infirmier auprès de jeunes enfants.

#### **Salaire et conditions de travail :**

- 2327 € brut/mois (CCN ALISFA – Pesée 505), chèques déjeuners (8.80 €, 55% prise en charge employeur), mutuelle (niveau élevé de garanties), mise à disposition d'un vélo électrique,
- temps plein sur 4 jours semaine 30 semaines par an (annualisation du temps de travail récemment mis en place au sein de l'Association),
- 1 demi-journée hebdomadaire de fermeture des structures EAJE pour du temps de réunions et de travail administratif,
- 6.6 semaines de congés payés,
- 10 jours congés « famille » sur justificatif en cas d'enfant malade, élargi au conjoint.e et parents dont l'état de santé nécessiterait la présence du salarié.e,
- 0.5% à 1.5% de rémunération individuelle supplémentaire par an dès la deuxième année complète en fonction de l'évaluation annuelle,
- accompagnement de l'Institut Petit Enfance Boris Cyrulnik à l'évolution des haltes-garderies en multi-accueils.

## **2 Postes à pourvoir**

**\*\*\***

**Envie de rejoindre l'ARCS ?**

**Postulez jusqu'au 08 juin 2022 !**

**CV et Lettre de Motivation nous décrivant vos parcours et vos motivations pour nous rejoindre**  
*(Dossiers incomplets ne seront pas étudiés)*

A envoyer à l'adresse mail: [recrutement@assoarcs.com](mailto:recrutement@assoarcs.com)

Ou par courrier : ARCS – 216 rue de Châtillon – 35200 RENNES

Date limite de dépôt des candidatures : **08 juin 2022 inclus, dernier délai.**

Les entretiens de recrutement se dérouleront **le mardi 14 juin 2022 le matin**

Prise de poste envisagée pour début juillet 2022